WORLD HEALTH ORGANIZATION Regional Office for the Eastern Mediterranean ORGANISATION MONDIALE DE LA SANTE Buresa régional de la Méditerranée orientale





COMITÉ RÉGIONAL DE LA MÉDITERRANÉE ORIENTALE

EM/RC57/10 - Annexe 1 Août 2010

Cinquante-septième session Point 7 b) de l'ordre du jour Original: anglais

PROJET D'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE CONSEIL EXÉCUTIF (CENT VINGT-HUITIÈME SESSION)

- Conformément au Règlement intérieur du Conseil exécutif, l'ordre du jour provisoire de chaque session est établi par le Directeur général, après consultation des membres du bureau. Il est envoyé avec les convocations huit semaines avant l'ouverture d'une session.
- 2. Le projet d'ordre du jour provisoire de la cent vingt-huitième session du Conseil exécutif ci-joint fera encore l'objet de consultations entre le Directeur général et les membres du bureau. Il comprend les points dont l'inscription a été demandée par l'Assemblée de la Santé ou par le Conseil à une session antérieure, proposée par des membres du Conseil, ou proposée par le Directeur général. Il est soumis aux comités régionaux pour information.
- Conformément au Règlement intérieur de l'Assemblée de la Santé, le Conseil prépare l'ordre du jour provisoire de chaque session ordinaire de l'Assemblée de la Santé, après examen des propositions soumises par le Directeur général.

CONSEIL EXÉCUTIF Cent vingt-huitième session Genève, 17-25 janvier 2011

EB128/1(projet) 18 juin 2010

Projet d'ordre du jour provisoire

- Ouverture de la session et adoption de l'ordre du jour
- 2. Rapport du Directeur général
- 3. Rapport du Comité du Programme, du Budget et de l'Administration du Conseil exécutif
- 4. Questions techniques et sanitaires
 - 4.1 Préparation en cas de grippe pandémique : échange des virus grippaux et accès aux vaccins et autres avantages
 - 4.2 Application du Règlement sanitaire international (2005)
 - 4.3 Santé publique, innovation et propriété intellectuelle
 - Groupe de travail consultatif d'experts sur le financement et la coordination de la recherche-développement
 - 4.4 Renforcement des systèmes de santé
 - 4.5 La vaccination dans le monde : vision et stratégie
 - 4.6 Projet de stratégie OMS de lutte contre le VIH/sida 2011-2015
 - 4.7 Produits médicaux de qualité inférieure/faux/faussement étiquetés/falsifiés/contrefaits
 - 4.8 La nutrition chez le nourrisson et le jeune enfant : plan d'application
 - 4.9 Prévention des traumatismes chez l'enfant
 - 4.10 Décennie d'action des Nations Unies pour la sécurité routière : projet de plan d'action
 - 4.11 Éradication de la variole : destruction des stocks de virus variolique
 - 4.12 Choléra : dispositif de lutte et de prévention
 - 4.13 Paludişme
 - 4.14 Éradication de la dracunculose

- 4.15 Lèpre (maladie de Hansen)
- 5. Questions relatives au programme et au budget
 - 5.1 Budget programme 2008-2009 : appréciation de l'exécution
 - 5.2 Exécution du budget programme 2010-2011 : mise à jour
 - 5.3 Le financement futur de l'OMS
 - 5.4 Plan stratégique à moyen terme 2008-2013 et projet de budget programme 2012-2013
- 6. Questions financières
 - 6.1 Barème des contributions 2012-2013
 - 6.2 Amendements au Règlement financier et aux Règles de Gestion financière
- 7. Questions administratives
 - 7.1 Rapports des comités du Conseil exécutif
 - Comité permanent des Organisations non gouvernementales
 - · Fondations et distinctions
 - 7.2 Ordre du jour provisoire de la Soixante-Quatrième Assemblée mondiale de la Santé et date et lieu de la cent vingt-neuvième session du Conseil exécutif
- 8. Questions relatives au personnel
 - 8.1 Ressources humaines: rapport annuel
 - 8.2 Rapport de la Commission de la Fonction publique internationale
 - 8.3 Amendements au Statut du Personnel et au Règlement du Personnel [s'il y a lieu]
 - 8.4 Déclaration du représentant des Associations du Personnel de l'OMS
- 9. Questions soumises pour information
 - 9.1 Rapports des organes consultatifs
 - · Comités d'experts et groupes d'étude
 - · Comité consultatif de la Recherche en Santé
 - 9.2 Rapports de situation
 - A. Plan-cadre d'équipement (résolution WHA63.7)

- B. Sûreté et sécurité du personnel et des locaux (résolution WHA63.6)
- C. Amélioration de la santé grâce à une gestion rationnelle des pesticides obsolètes et autres produits chimiques obsolètes (résolution WHA63.26)
- D. Amélioration de la santé grâce à une gestion sûre et écologiquement rationnelle des déchets (résolution WHA63.25)
- E. Suivi de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement liés à la santé (résolution WHA63.15)
- F. Changement climatique et santé (résolutions WHA61.19 et EB124.R5)
- G. Mutilations sexuelles féminines (résolution WHA61.16)
- H. Éradication de la poliomyélite (résolution WHA61.1)
- Stratégie pour l'intégration de l'analyse des spécificités de chaque sexe et d'une démarche soucieuse d'équité entre hommes et femmes dans les activités de l'OMS (résolution WHA60.25)
- J. Progrès en matière d'usage rationnel des médicaments (résolution WHA60.16)
- K. Mise en œuvre par l'OMS des recommandations de la cellule mondiale de réflexion pour une meilleure coordination entre les organismes multilatéraux et les donateurs internationaux dans la riposte au sida (résolution WHA59.12)
- L. Vers une couverture universelle des soins aux mères, aux nouveau-nés et aux enfants (résolution WHA58.31)
- M. Lutte contre les pandémies et les épidémies annuelles de grippe (résolution WHA56.19)
- N. Lutte contre l'onchocercose par la distribution d'ivermectine (résolution WHA47.32)

===

10. Clôture de la session

3